



**Clio. Femmes, Genre, Histoire**

10 | 1999

Femmes travesties : un "mauvais" genre

---

## Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime

Nicole Pellegrin

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/252>

DOI : 10.4000/clio.252

ISSN : 1777-5299

### Éditeur

Belin

### Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 1999

ISBN : 2-85816-483-5

ISSN : 1252-7017

### Référence électronique

Nicole Pellegrin, « Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 10 | 1999, mis en ligne le 29 mai 2006, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/clio/252> ; DOI : 10.4000/clio.252

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

Tous droits réservés

---

# Le genre et l'habit. Figures du transvestisme féminin sous l'Ancien Régime

Nicole Pellegrin

---

Du langage français bizarre hermaphrodite,  
De quel genre te faire, équivoque maudite,  
Ou maudit ? car sans peine aux rimeurs hasardeux,  
L'usage encor, je crois, laisse le choix des deux.

(Boileau, *Satires*, 1705, XII, vers 1-3)

Travestir [...]. Se déguiser en prenant d'autres habits. Il étoit sévèrement défendu par la Loy de Moïse de se travestir, de prendre l'habit d'un autre sexe. À Caresme-Prenant on se travestit pour aller courir le bal sans être connu. Les espions sont obligez souvent de se travestir pour entrer dans une place, pour traverser un camp ennemi [...] se dit figurément en choses morales, pour dire  
Déguiser ses mœurs, sa pensée.

(Furetière, *Dictionnaire universel*, 1690)

- <sup>1</sup> Les mots sont équivoques, qui essaient de donner voix (une voie ?), à celles et ceux d'entre nous qui, refusant les oppositions binaires du masculin/féminin, vivent et pensent autrement le monde et leur appartenance à un sexe. Cet « autrement » est lui-même un piège puisqu'il s'affronte à un référent qui ferait autorité et qui est ici l'hétérosexualité, mais il permet de jeter le doute sur la soi-disant « nature » des stéréotypes. L'équivoque – un substantif féminin, n'en déplaise à Boileau ! –, peut doter de significations doubles, mais aussi triples, voire plus encore, tous les mots (que ce langage soit verbal ou vestimentaire, collectif ou individuel), mots qui, aujourd'hui comme hier, structurent et légitiment tout système de valeurs, mots qui le font jouer et le dépassent<sup>1</sup>. Interroger ces paroles et leurs dialectes est sans doute le meilleur des moyens

pour s'affranchir de la rigidité des catégorisations sexuelles modernes et rendre compte de pratiques plurielles, prétendument hors normes mais qui ont une histoire<sup>2</sup>.

- 2 Pour cela le flou (angoisse et/ou plaisir) que génère l'adoption des habits de l'autre sexe, doit devenir un objet d'étude, fondé sur la recension comparative et la réflexion théorique. Le vêtement, qu'il soit costume ou habit, est le premier des langages et informe (donne forme et révèle) toutes les relations sociales<sup>3</sup>. Parce que le transvestisme<sup>4</sup>, dans un monde régi par la hiérarchisation des sexes, est un tabou et un fantasme, parce que surtout c'est une expérience exceptionnelle (socialement périphérique et symboliquement omniprésente), les divers usages qu'il implique, ont un enjeu politique que, faute de mieux<sup>5</sup>, quelques exemples français voudraient ici illustrer.
- 3 D'un Ancien Régime à l'autre, de la culture des apparences<sup>6</sup> aux codes informulés des modes dites unisexes, du patriarcat à l'égalité proclamée des femmes et des hommes, de la tolérance condescendante à l'homophobie violente ou latente, les formes et les significations du transvestisme féminin n'ont cessé d'évoluer et de se recomposer sans jamais cesser d'intriguer. Énigmatiques manipulations d'*habitus* (habits et habitudes confondus) qu'il faut décrire avant de les pouvoir comprendre. Commencer donc par une « collection soigneuse de parcelles d'actes »<sup>7</sup> et l'examen successif de la force des interdits, de la multiplicité de pratiques contradictoires et de l'ambivalence de la subversion vestimentaire.  
Respecter l'interdit ou les tabous du vêtir masculin
- 4 C'est une banalité de dire que dans les sociétés façonnées par la religion chrétienne, la référence à Dieu et à un au-delà surnaturel fournit un outillage mental qui conditionne toutes les consciences individuelles et façonne l'ensemble des représentations collectives. Il est plus rare de lire dans les usages vestimentaires anciens et jusque dans ceux de notre temps, le poids des prescriptions bibliques<sup>8</sup>. Pourtant l'interdit religieux de l'inversion des habillements sous-tend et soutient toutes les formes de la division sexuelle qu'elle soit celle des apparences, des rôles, des fonctions ou des fantasmes.
- 5 Le *Deutéronome* (22-5) est formel : « une femme ne portera pas un costume masculin, et un homme ne mettra pas un vêtement de femme ; quiconque agit ainsi est en abomination à Yahvé ton Dieu ». Il n'est sans doute pas anodin que Dieu ici, par la bouche de Moïse, s'adresse d'abord aux femmes, comme si pour elles une telle faute était à la fois plus probable et plus désirable. Lié intimement à la chair qu'il recouvre, le vêtement est dans la Bible le signe et la garantie de la distinction des corps sexués. Il définit l'autonomie des genres mais il peut plus encore – et c'est la lecture qu'en font les apôtres et les pères de l'Église – signifier des rapports de pouvoir. Le voilement peut bien être un geste de consécration et d'oblation (et la nudité avoir des implications pénitentielles ou maléfiques<sup>9</sup>), il déclare, au moins dans les assemblées, la sujétion des femmes et leur différence. « Si donc une femme ne met pas de voile, alors qu'elle se coupe les cheveux ! » dit avec ironie saint Paul dans la *Première Épître aux Corinthiens* (11, v. 6). La nécessité des signes distinctifs est pour lui intangible et s'il prescrit à l'homme de ne pas se couvrir la tête (et de garder ses cheveux courts), « c'est parce qu'il est l'image et le reflet de Dieu ; quant à la femme, elle est le reflet de l'homme » (v. 7).
- 6 Les subtilités de ces textes (et de quelques autres) ont fait l'objet de commentaires infinis<sup>10</sup> dès l'Antiquité tardive, mais c'est au pied de la lettre qu'ils sont compris au bas Moyen Âge et aux Temps modernes. Néanmoins s'ils sont réutilisés tels quels dans toutes les condamnations de la virilisation des femmes, ils s'accompagnent d'arguments théoriques

d'ordre social et moral qui en accroissent le poids et en révèlent peut-être la contestation latente dans la pratique. Claude Noiroot, par exemple, dans son *Origine des masques*, paru en 1609 à Langres, souligne le caractère sacrilège du transvestisme, mais aussi les risques de subversion politique et de destruction morale que sa pratique pourrait entraîner, et cela selon un ordre du discours qui, en recourant à l'autorité conjointe des philosophes et des pères de l'Église, semble ne plus donner la prééminence à l'interdit religieux.

- 7 « 12. La nature a distingué l'homme de la femme ; la nature aussi qui, par ses lois salutaires, nous instruit à la décence et honnêteté digne d'un cœur viril, veut que cette différence soit gardée ; nature l'a introduit, le Créateur la confirme qui ne veut point l'homme être efféminé du corps, ni d'habits ni de faits, ni de paroles. [...] 16. [...] À plus forte (sic) donc est-il prohibé à l'homme de s'abaisser sous l'habit féminin, se souiller d'un vêtement externe, se manifester féminin, cinaede, infâme ; ou à la femme masquer sous le parement viril, brelander sous l'accoutrement de l'homme, pour être telle folie contre le droit naturel, par le témoignage de Platon, droit divin et sanctions des anciens Pères qui appellent telles mommeries *monstruosæ impuritatis signa, et execrandissimum nefas.* »<sup>11</sup>. Bien que l'accent soit mis sur l'effémination masculine plus que sur la virilisation féminine, ce discours réitère avec violence la condamnation mosaïque de toutes les formes de transvestisme. Dans sa diatribe de tous les déguisements (y compris ceux de Carnaval), Noiroot rappelle que toute transformation de notre apparence humaine est défiguration de l'œuvre divine. La gravité d'une telle atteinte est si grande que beaucoup d'auteurs du premier Ancien Régime se contentent d'ailleurs d'affirmer comme une évidence : « Quant à l'habit viril, il est totalement prohibé aux femmes de droit divin & civil. Femme ne le peut attemper, qu'elle ne ait perdu honte & vergongne, a laquelle peu serviront nos presentes remonstrances »<sup>12</sup>.
- 8 Les femmes vêtues en hommes, comme celles d'ailleurs qui se fardent, concourent aux œuvres de Satan en détruisant l'ordre du monde voulu par Dieu. Pire encore, il semble bien qu'une partie de la société lettrée soit restée longtemps convaincue que la fin des temps sera préparée par la généralisation de telles pratiques. Un bourgeois parisien en 1446, reprenant les prophéties d'un clerc, affirmait déjà que l'Antéchrist « sera né de par le diable, en temps de toutes guerres, et que tous jeunes gens seront déguisés d'habit, tant femmes que hommes, tant par orgueil comme par luxure »<sup>13</sup>. La « sauvagerie », au temps des grandes découvertes, s'exprime d'ailleurs volontiers, aux yeux d'Européens non avertis, sous forme d'habillements sexuellement indifférenciés ou qui paraissent tels : les vêtements également amples des femmes et des hommes d'Amérique et d'Orient enfreignent ainsi la loi divine qui « a nommé cet usage une chose abominable devant Dieu, au vingt-deuxième chapitre du Deuteronomie »<sup>14</sup>. Et lorsque les voyageurs surprennent en Perse des porteuses de larges pantalons bouffants analogues à ceux de leurs compagnons, l'horreur est à son comble, au moins chez les auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle français (les réformistes au XIX<sup>e</sup> y verront au contraire une solution aux embarras du costume féminin). Cet exotisme est doublement impie : les femmes y peuvent enfourcher leurs montures comme les hommes et c'est pourquoi, dans les sérails, elles « ont des voies de contenter mutuellement leurs passions », ce qui rend particulièrement menaçante leur équivoque féminité<sup>15</sup>. Une féminité voilée, au propre comme au figuré, qui cache une dangereuse virilité latente.
- 9 Les échafaudages maladroits auxquels ont dû recourir les défenseurs de Jeanne d'Arc (et d'autres porteuses d'habits masculins<sup>16</sup>) tout au long des temps modernes, rappellent mieux encore la longue durée de croyances liées au sacrilège d'une dénaturaison par le

vêtement. L'attrait méconnu et fort ancien de l'héroïne lorraine dans l'imaginaire féminin s'explique aussi sans doute par la radicalité de sa garde-robe de guerrier<sup>17</sup>. Sans revenir sur la place de plus en plus grande prise dans le procès de la Pucelle par ce qui fut le quatrième chef d'accusation<sup>18</sup>, il est bon de se souvenir qu'elle fut convaincue de transgresser « la loi divine, la sainte écriture et les ordonnances canoniques » en se vêtant en homme. Aussi les auteurs de sa réhabilitation comme beaucoup d'autres théologiens (Gerson, Richer, Barry<sup>19</sup>, etc.), doivent-ils argumenter sur la légitimité de son accoutrement (risques d'un viol, exemples antérieurs de saintes ermites et de femmes assiégées, volonté divine) et recourir à l'arbitraire tout puissant de Dieu, capable de confier le salut de la France aux soins d'un être qui est vil (une femme) et, qui plus est, a choisi de se vêtir durablement d'un habit usurpé (seconde vilénie). Ce malaise survit dans les œuvres de thuriféraires aussi divers que Christine de Pisan, Antoine Dufour ou François Vinchant<sup>20</sup>, il donne aussi beaucoup de sel aux différentes représentations plastiques de Jeanne d'Arc en combattante.

- 10 L'enjuponnage et la coupe de cheveux des statues saint-sulpiciennes qui la représentent méritent d'être réexaminés avec attention sur le long terme : ces traits sont en partie le fruit d'une quête nouvelle de vérisme historique (les tenues de parade des guerriers eux-mêmes), ils sont surtout l'expression d'une pudibonderie qui refuse aux femmes les insignes vestimentaires de la virilité et l'exhibition, même cuirassée, de leurs jambes (on y reviendra). Au XVI<sup>e</sup> siècle le graveur qui illustre l'ouvrage de Thevet pare Jeanne d'Arc (il n'en montre que le buste) d'une longue chevelure, celle des jeunes filles vierges, et ajoute deux esquisses de mamelons à sa cuirasse. Image littérale, si l'on peut dire, d'une monstruosité qui redouble le texte : « Dieu fait grandes choses par moyens fresles. Il n'y a celui qui ne sache que Dieu choisit les choses viles, humbles et abjectes, pour s'en servir à confondre & dompter ce qui semble plus fort & puissant. Et ainsi par la conférence des écritures trouvons avoir esté pratiqué & observé qu'un sexe féminin, fragile & imbécile a maintesfois esté présenté pour secourir un royaume exposé à la fureur des ennemis [...]. Poinct sur lequel les Angloys fonderent la condamnation de la pucelle. [...] seulement luy fut objecté que contre les Loix et coutumes elle avoit vestu l'habillement d'homme. Mais à ce poinct je respond en un mot, que là où la divine vertu veult operer, sont quant et quant requis les moyens disposez à l'execution de la fin : & puisque par le vouloir de Dieu ceste pucelle, rendue virile & militaire faisoit actes militaires, il n'estoit aussi indecent qu'elle print les habits militaires »<sup>21</sup>. Comme la Rosaura de *La Vie est un songe*, Jeanne d'Arc pourrait dire :

monstruo de una especie y otra,  
Entre galas de mujer  
armas de varon me adornan <sup>22</sup>

- 11 Mais sa mission divine, preuve d'une exceptionnelle dilection, la lave tant bien que mal de sa monstruosité, alors que le péché subsiste pour toutes celles que de plus prosaïques tâches obligent à prendre l'habit viril. Quand les dictionnaires de cas de conscience ouvrent une rubrique « habit », ils évoquent obligatoirement le transvestisme féminin : preuve de la réalité de ce type de faute, preuve aussi d'un pardon nécessaire mais possible pour ce qui est cependant, dans l'absolu, un péché mortel.
- 12 L'abbé Pontas est clair quand il fournit l'exemple d'une voyageuse « habillée en paysan » pour se rendre de Strasbourg à Paris en temps de guerre. Il n'y a « point de péché en cela [...], car quoiqu'il soit très défendu de changer les habits de son sexe, on le peut cependant dans le cas d'une juste nécessité ; celle qui est pour les femmes celle de mettre

leur honneur à couvert du danger où elles pourraient tomber en portant l'habit de leur sexe ; ou lorsqu'elles n'ont point d'autre habit pour se couvrir, ou lorsqu'il s'agit de sauver leur liberté ou leur vie, ou celle de leur prochain. Voyez saint Thomas, 2, 2, q. 169, a2 »<sup>23</sup>. Pour les confesseurs d'Ancien Régime et leurs descendants (le clergé de l'entre-deux-guerres<sup>24</sup>) seul un danger de mort (ou son équivalent au féminin : la perte de « l'honneur » par le viol ou le dénudement) peut autoriser la transgression majeure que représente l'adoption du vêtement de l'autre. La référence conclusive à la *Somme Théologique* de saint Thomas d'Aquin rappelle qu'il y a péché mortel à « user d'habit viril quand on est une femme », mais l'absence de la citation elle-même (contrairement aux habitudes de Pontas) semble alléger la gravité de la condamnation et donner tout son poids à une résolution bienveillante du cas de conscience. Néanmoins il faut noter que cet accommodement avec le Ciel n'est admissible que s'il y a risque vital pour la femme ou son entourage. Aussi dans cette logique le gommage visible de la différence des sexes ne saurait être que temporaire et contraint. En cas contraire il est signe de malheur ou de folie<sup>25</sup>. Ce point est important. Il explique la violence des condamnations symboliques du transvestisme, la relative mansuétude des punitions effectives<sup>26</sup> et le renversement des valeurs qu'esquissent au début du XIX<sup>e</sup> siècle des dispositions policières qui n'utiliseront plus de justification religieuse mais qui restent toujours en vigueur aujourd'hui.

- 13 La force de l'interdit qui pèse sur le transvestisme, la spécificité de cette pratique quand elle est le fait des femmes, se mesurent peut-être mieux dans l'imagerie du monde à l'envers que dans les anathèmes de l'Église catholique. Le montreraient aussi d'autres formes d'expressivité « populaire », c'est-à-dire commune, mais pas toujours issue du peuple à proprement parler, comme les injures adressées aux femmes de/du pouvoir. Ce répertoire mériterait d'être relu. De nos actuelles apostrophes de « garçon manqué », « camionneur » ou « jules », aux formulations anciennes de « virago », « amazone », « hommasse », « jean-femme », l'allure masculine, réelle ou supposée, veut blesser celles qui sont ainsi interpellées pour avoir enfreint leur devoir de soumission aux règles masculines dominantes : féministes et sportives de tous les temps et de tous lieux, écrivaines abolitionnistes aux États-unis, méthodistes pro-jacobines d'Angleterre, reines et courtisanes des royaumes d'Angleterre, Russie, France, etc<sup>27</sup>. L'invective vestimentaire n'est jamais loin, et quand elle s'exprime par des allusions à la culotte masculine, sa connotation d'immoralité est extrême et fait rire (si l'on peut dire) ... aux larmes (!). Sait-on toujours que les femmes mariées étaient interdites non seulement de culottes de dessus – emblèmes essentiels de la masculinité – mais qu'elles l'étaient aussi de celles de dessous, et cela jusqu'à une date récente : milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour les plus fortunées, début de ce siècle pour certaines campagnardes<sup>28</sup> ?
- 14 Des témoignages de toutes sortes en font foi, et notamment les tableaux qui, aux XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, ont nom *L'Air*, *Les Bonheurs de l'escarpolette*, *Danger de porter des crinolines*, etc. Un journaliste du *Charivari* en 1899 s'exclame encore : « Autrefois le vent mettait à nu les charmes les plus secrets. Aujourd'hui il met aux yeux de tous de véritables expositions de blanc et de dentelles »<sup>29</sup>. Le scandale du transvestisme ne prend toute sa force qu'au regard d'usages vestimentaires qui redoublent et renforcent (en découlent-ils ?) les interdits scripturaux : ce n'est que depuis un peu plus d'un siècle que les femmes occidentales ont cessé d'être au sens littéral du terme des sans-culottes (les hommes l'ont été pendant une bonne partie du Moyen Âge<sup>30</sup>). Jusqu'alors, et à quelques exceptions près (les caleçons réellement portés par Catherine de Médicis, la poétesse Louise Labé et certaines autres grandes « dames galantes » du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> !), les porteuses de cottes ne

pouvaient revendiquer que dans l'imaginaire (leur propre imagination ? l'imagerie produite par des hommes ?), un vêtement non ouvert. Encore ne le portent-elles que très rarement sur les œuvres figuratives qui subsistent.

- 15 Gravures et œuvres sculptées sont nombreuses qui montrent l'ancienneté et la popularité de *La dispute de la culotte* où deux époux se disputent l'emblème de l'autorité masculine. Leurs variantes sont nombreuses, du XV<sup>e</sup> (miséricordes de la cathédrale de Rouen) au XIX<sup>e</sup> siècle (images d'Épinal du *Monde à l'envers*), mais il est curieux de constater qu'il faut attendre les derniers états de ces gravures pour voir une femme effectivement vêtue d'un pantalon d'homme<sup>32</sup>. Auparavant cette pièce, dotée assez comiquement de volumes marqués comme si, partie pour le tout, elle était un personnage à part entière, est au cœur de la scène. Les deux protagonistes tentent de s'en emparer mais la femme ne la porte pas, même quand elle est affublée d'une arme à feu ou d'un tricorne. L'interdit semble si fort, que même pour faire rire des viragos et les mettre en garde (elles et/ou leurs maris ?), les plasticiens ont eu scrupule à les masculiniser visuellement autrement que par ce qui nous paraît des détails<sup>33</sup>.
- 16 Sur ces images, les hommes « faibles » ne sont pas davantage rhabillés avec les vêtements de leurs compagnes : au pire ils portent la coiffe quand ils filent ou bercent un bébé ! Mais leur position assise alors que « la Femme au mousquet » se tient debout, est signe d'une infériorisation radicale de l'homme-femme devant la femme-homme. Les démonstrations vestimentaires du monde à l'envers soulignent ainsi en creux l'inégalité des deux sexes et l'impossibilité à rendre visuellement d'autres types de relations. Dans « un monde qui va droit », on pourrait comprendre que les femmes veuillent porter la culotte, mais qu'à l'inverse un homme puisse vouloir prendre les habits de l'autre genre est une incongruité si improbable qu'un des plus célèbres travestis du XVII<sup>e</sup> siècle, de surcroît tonsuré et hétérosexuel, l'abbé de Choisy, s'entendra dire : « N'avez vous point honte de porter un pareil habillement et de faire la femme, puisque vous êtes assez heureux de ne l'être pas ». Dans ce monde-là l'habillement en fille fut longtemps, ne l'oublions pas, une punition infamante pour les hommes couards ou, plus récemment, un déguisement burlesque pour temps de carnaval<sup>34</sup> !
- 17 La perception asymétrique du transvestisme n'est pas un fait réservé à l'Ancien Régime et sa longue durée s'explique par le maintien d'une stricte hiérarchisation des sexes et des vêtements et par les certitudes qui accompagnent la supériorité masculine : un état aussi enviable et les insignes vestimentaires qui en font l'exhibition ne peuvent qu'être désirés par celles qui en sont privées ! Preneuses de culottes et/ou de pseudonymes virils en ont elles-aussi été convaincues jusqu'à une date récente, tout comme celles qui se contentèrent d'adopter seulement un ou deux accessoires jugés masculins. Des détails de modes (une redingote boutonnée, des souliers plats, deux montres) suffisent aux écrivains de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour parler d'une dangereuse masculinisation des femmes et affirmer, comme le polygraphe Mercier, que « plus une femme ressemblera à un homme, plus elle perdra à coup sûr »<sup>35</sup>.
- 18 L'Église elle-même, tout en proclamant le caractère sacrilège du transvestisme au féminin, avait compris ce désir de promotion par le vêtement masculin qui caractérise toutes les périodes et tous les milieux où les femmes ont pu sporadiquement se faire entendre avec quelque efficacité (époque de la Fronde, années prérévolutionnaires, fin du XIX<sup>e</sup> siècle, etc). Ainsi au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, certains écrivains catholiques reconnurent quelque grandeur à celles qui prirent, quand leurs raisons étaient légitimes, tout ou partie de l'habillement interdit. C'est alors que fut inventée l'appellation

d'« amazones chrétiennes » pour justifier ces « femmes fortes » d'un type nouveau : Jeanne d'Arc mais aussi les plus pieuses des combattantes de l'âge baroque et classique, qu'elles aient ou non pris les armes, qu'elles aient traversé les mers ou/et fondé des couvents et des ordres nouveaux<sup>36</sup>. En effet le terme d'amazone eut alors de multiples usages métaphoriques et servit à désigner toutes sortes de femmes courageuses et pas seulement la célèbre madame de Saint-Baslemont<sup>37</sup>.

- 19 Preuve du maintien, malgré le poids du tabou, d'une fascination persistante<sup>38</sup>, preuve aussi de l'existence concrète de femmes habillées en hommes dès l'Ancien Régime et plus tôt encore.

Passer pour un homme ou les plaisirs de l'habit masculin

- 20 Le transvestisme est une réalité que les textes normatifs laissent soupçonner mais ne permettent ni de mesurer ni de comprendre. Faute de textes non répressifs et de documents autobiographiques (rares avant « la libération sexuelle », la chirurgie réparatrice et les revendications transgenres), il est difficile d'élucider les raisons d'une décision que tout rend condamnable et périlleuse : interdits, coût financier et spécificités physiologiques. Il faut se contenter momentanément d'informations disparates, et les comparer aux données infiniment plus nombreuses recueillies dans d'autres aires géographiques que la France<sup>39</sup>. Il faut aussi commencer par préciser les réalités concrètes, « genrées » et socialement catégorisées, des vestiaires anciens.

- 21 Plusieurs traits caractérisent le costume féminin, c'est-à-dire un vêtement codifié (inscrit dans la coutume) que les particularités innombrables de l'âge, du statut, de la fortune, de la géographie, n'arrivent pas à modifier dans ses principes. Non seulement – comme il a déjà été dit – ce costume est « ouvert » (trait qu'il partage avec d'autres vêtements fétichisés hérités du passé comme les robes de justice et d'église, et de nos jours les produits de la haute-couture<sup>40</sup>), mais l'accessibilité du corps féminin qu'il autorise n'est pas le seul signe de la faiblesse permanente du sexe... faible. Elle est propre aux parures vite soulevées, celles des femmes, celles aussi des petits enfants, filles comme garçons, ces derniers ne faisant leur « prise de culotte » que vers l'âge de raison et cela jusqu'au début de ce siècle<sup>41</sup>. La pénétrabilité des tenues féminines s'accompagne d'une autre marque infantilissante de fragilité : l'absence d'attaches solides et le recours systématique à l'épinglage et, accessoirement, au laçage, comme modes de fixation de presque toutes les pièces vestimentaires.

- 22 L'absence de boutons, qui a longtemps caractérisé les habillements féminins populaires (et ceux des femmes amish aujourd'hui), n'est pas un mince détail : le recours aux épingles explique nombre de rituels amoureux et magiques, mais surtout il fragilise un sexe et accroît d'autant l'assurance de l'autre. Grâce à leurs boutons, les hommes n'ont pas besoin de contraindre leurs mouvements ni de veiller à se rajuster sans cesse. Le pionnier de l'histoire des mentalités, Lucien Febvre, ne s'y est pas trompé en opposant la civilisation du drapé et celle du coupé-cousu même s'il n'en a pas mesuré toutes les conséquences pour la part féminine des sociétés occidentales : à l'intérieur du monde du cousu, une coupure trop oubliée oppose deux types d'ajustements qui redoublent la dichotomie sexuelle<sup>42</sup>. Les boutonnages des redingotes et des vestes portées par quelques « amazones » de la fin du XVIII<sup>e</sup> (aristocrates à la promenade ou à la chasse, activistes féministes de fiction ou de chair comme Théroigne de Méricourt) firent sensation : certains y virent une curiosité érotique<sup>43</sup>, la plupart une menace de virilisation et donc d'usurpation. Parlant au nom des « dames », un pamphlet antiféministe du 4 mars 1789 propose d'enlever aux femmes l'exercice des tâches domestiques car « nous sommes en

possession de porter, ainsi que ces Messieurs, des redingotes, des chapeaux, & des souliers plats, nous demandons aussi qu'il soit permis à celles d'entre nous qui auront la jambe bien faite, & qui ne seroient pas chargées d'embonpoint, de porter des culottes & des gilets (sic), sur-tout à la campagne »<sup>44</sup>. Partie pour le tout, le bouton, surtout s'il est de culotte, suffit à dire la masculinité occidentale. Un phallus de plus ?

- 23 Le rêve de transvestisme, qu'il soit ou non le produit d'imaginaires masculins, qu'il fasse rire ou qu'il fascine, qu'il vise une modification vestimentaire de détail ou une réforme complète, est une manière de reconnaître une supériorité : la liberté que donnent des habits allégés, solidaires du corps et aptes aux activités de plein air. Le costume féminin est ouvert et fragile, il est aussi fort lourd et si embarrassant qu'il peut entraîner dans la mort celles que le hasard jette, ainsi vêtues, dans l'eau.
- 24 Les récits de noyades (songeons à la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre) le racontent de façon cruelle. Dans un conte drolatique du XVI<sup>e</sup> siècle il suffit à un mari d'assoiffer la mule de son épouse et de diriger vers une rivière monture et cavalière, pour que celle-ci, « surprise de peur, empeschée d'accouplements » se noie<sup>45</sup>. Ces embarras « d'estoffes & de merceries » et autres « fatras & d'habits & de parures » sont doublement pernicious : dangereux et coûteux, ils peuvent servir à justifier l'exclusion des femmes des affaires publiques. Un père jésuite, mêlant cause et conséquence, démontre que « la femme [...] porte un trop grand fardeau pour aller viste en besongne » et que, « comme un arbre sauvage qui n'est point esmondé, ce sont ces habits excessifs, qui luy occupent l'esprit et le corps, [...] qu'elle ne peut presque se remuer là-dedans : dont elle n'a ny moyen ny loisir de beaucoup entreprendre. Ce qui la rend forclosée du maniment des affaires de dehors, & contrainte de garder la maison »<sup>46</sup>. La description est bien sûr celle des vêtements, particulièrement surchargés des femmes fortunées du temps d'Henri IV, mais jusqu'aux lourdes « tapisseries » des robes 1900, la mode fait réapparaître régulièrement ce modèle : ses contraintes, accrues par le port généralisé du corset, concernent toutes les classes de la société<sup>47</sup>.
- 25 Le caractère proprement mortifère du costume féminin (il est dénoncé comme tel par quelques médecins dès le XVIII<sup>e</sup> siècle) fournit, semble-t-il, une des raisons majeures (mais non suffisante) du transvestisme féminin : la commodité relativement<sup>48</sup> plus grande des vêtements d'hommes pour qui veut se mouvoir sans perdre agilité et... dignité. D'autres facteurs d'ordre pratique doivent être mis en valeur, que George Sand fait découvrir et en partie comprendre lorsqu'elle explique pourquoi elle dut mener par deux fois une « vie de gamin » et comment elle fit ainsi l'expérience sociale de la différence des sexes<sup>49</sup>.
- 26 L'impécuniosité de la jeune Berrichonne quand elle débarque à Paris à l'hiver 1830-1831 est le premier facteur qu'elle met en avant : sa garde-robe de femme, fragile et coûteuse, s'use trop vite sur le pavé de la capitale et, ne pouvant la remplacer (mais elle a les moyens de se faire faire une tenue masculine, ce que ne peuvent se permettre toutes les candidates au transvestisme), elle adopte redingote, pantalon, gilet, chapeau, cravate et bottes. La commodité de cette panoplie est invoquée en second lieu (« solide sur le trottoir, je voltigeais d'un bout de Paris à l'autre ») et l'exposé de cet argument laisse percer un plaisir physique. Mais c'est subrepticement qu'elle reconnaît sa jubilation, là où l'érotisme de tissus et de coupes autres redouble les jouissances de la transgression sociale<sup>50</sup>. Il est frappant en effet que le récit du changement d'habit soit suivi de longues considérations sur ce que représente cette performance (au sens premier de réussite comme au sens de mise en scène d'un geste esthétique). La fierté s'y mêle à une étrange

volonté de banaliser sa prouesse. Sand affirme que « pour ne pas être remarquée en *homme*, il faut avoir déjà l'habitude de ne pas se faire remarquer en *femme* ». On ne passerait donc pour un homme quand on est femme que lorsqu'on a les qualités morales pour le faire et notamment de la modestie. Comme si l'*impersonator* ne voulait pas être taxée d'imposture et d'exhibitionnisme, deux reproches présents dans toutes les dénonciations adressées aux transvesties<sup>51</sup>.

- 27 Minimisant volontairement, par prudence ou par coquetterie, le caractère scandaleux de son geste, George Sand tient d'ailleurs à souligner la brièveté de son adoption d'habits masculins (« un temps très passager et très accidentel, bien qu'on ait dit que j'avais passé plusieurs années ainsi »). Les plaisirs qu'autorise son « déguisement » ne sont invoqués qu'au terme de ce plaidoyer et par la réminiscence des salles closes de la vie littéraire parisienne : restaurants, salons et théâtre. Alors seulement sont décrites les satisfactions d'un incognito insoupçonné et les joies des multiples quiproquos qu'il suscite. Plus subtilement court dans cette reconstruction raisonnée (comme dans toute autobiographie), le regret sous-jacent d'une intégrité perdue, ici proprement androgyne, celle que lui offrit, au temps de l'enfance, un « travestissement » garçonnier, et qu'elle avait décrite dans un autre passage de l'*Histoire de ma vie*.
- 28 Malgré là aussi des légitimations *a posteriori* (souci d'hygiène et excentricité de son précepteur, modèle donné par la fille d'un voisin), le rappel des premières années fait état du bonheur de galoper en garçon, libre dans ses habits. Mais il importe de noter que ce premier épisode de transvestisme, tout comme celui de l'âge adulte, n'a été possible que grâce aux femmes de la famille, femmes fortes s'il en est : la grand'mère, puis la mère. La première a laissé faire, en mémoire du fils perdu ; la seconde a suggéré un modèle de comportement qui avait été le sien quand, jeune mariée, elle allait au théâtre avec sa sœur et leurs maris. Les femmes de la famille Dupin font la preuve de traditions de transvestisme au féminin, que la médicalisation-martialisation propre à l'époque révolutionnaire, a certes encouragées, mais qui étaient assez vivaces pour autoriser, dans un monde de nouveau réfractaire à la virilisation des femmes, un spectaculaire passage à l'acte : fruit de la nécessité même pour Sand mais aussi sans doute d'un goût personnel dont œuvres et vie offrent d'autres exemples sans l'avouer toujours<sup>52</sup>.
- 29 Est-il possible d'étendre à toutes les transvesties d'Ancien Régime, les conclusions d'un récit bâti par une intellectuelle d'exception et vivant au XIX<sup>e</sup> siècle ? Les exemples disponibles semblent le permettre, et ils sont parfois plus explicites que ce que dit l'auteure de *Gabriel*. Le transvestisme féminin n'a pas que des motivations circonstancielles et/ou matérielles et s'apparente ainsi, plus qu'on ne le croit, au projet identitaire des « travestis » au masculin. Car si des tactiques de camouflage ou de survie expliquent des habillages temporaires, des stratégies plus complexes sont à l'œuvre dans l'adoption définitive d'un costume masculin et notamment de l'uniforme militaire.
- 30 Les tacticiennes du déguisement masculin ont peut-être été nombreuses, mais c'est accidentellement qu'on les découvre hors des œuvres de fiction<sup>53</sup>. Une relation de voyage de 1728 raconte que face à la menace d'une attaque de corsaires, les passagères d'une traversée transatlantique « s'habillèrent en hommes [...] pour augmenter le nombre de l'équipage ». Dès le XVII<sup>e</sup> siècle (mais la littérature en fournit des exemples bien plus anciens), les voyageurs étrangers qui visitent la France s'étonnent, comme Locatelli en 1664, de rencontrer sur les routes, une cavalière avec chausses et « vêtement divisé », des « religieuses bottées », une princesse en livrée de laquais, tandis que d'autres détestent être trompés par « a genteel stripling » (en fait ce « tout jeune homme de bonne famille »

est une femme déguisée en militaire, selon Thicknesse en 1777). Il en est cependant qui s'enchantent de ces faux cavaliers dont le charme, comme dans les pièces de Shakespeare, les trouble en les inquiétant (Rigby en 1789, Milran qui vêt sa fille en garçon quand ils voyagent ensemble)<sup>54</sup>. La documentation judiciaire (manuscrite et imprimée) ressuscite aussi ces voyageuses dont la masculinisation vestimentaire reste occasionnelle, mais rend leurs autres fautes, vols ou débauches, plus lourdes<sup>55</sup>. Une information criminelle du présidial de Poitiers en 1736 met ainsi en scène une personne « habillée en homme, en habit noir, une bourse à cheveux et une espée au costé » qu'un aubergiste et sa servante (sans doute prostituée) reconnaissent comme « La Berry ». En compagnie d'un(e) ami(e), ces jeunes femmes frappent les esprits par leur langage peu châtié et leur assurance qui accroissent le soupçon de n'être pas « bon compaignon », mais ne nous livrent pas les raisons de leur déguisement. Les documents fournis par les mémorialistes sont peut-être plus clairs.

- 31 Ainsi Robert Challe rapporte les amours du dauphin, fils de Louis XIV, et d'une fille de cabaret qui, bien qu'exilée par le roi, revenait « une infinité de fois sous différentes figures pour voir son amant, tantôt en marchand, tantôt en religieux, tantôt en courrier, jusque là qu'elle s'est déguisée en garde du corps [...]. Elle était extrêmement grande pour une femme, d'une taille bien remplie, et d'une démarche hardie, ce qui faisait que l'habit d'homme lui seyait parfaitement ; outre cela, elle était très bien à cheval, et courait la poste aussi bien qu'un postillon ». Par delà l'anecdote, le commentaire louangeur du chroniqueur souligne une des raisons du transvestisme (le désir amoureux), mais il insiste aussi sur les aptitudes, physiques et morales, qui peuvent en faciliter la réalisation sans toutefois en épuiser le caractère prodigieux<sup>56</sup>. Le cas de Jeanne Baré est sur ce point exemplaire, puisque servante (et peut-être maîtresse) d'un des naturalistes de l'expédition de Bougainville, elle réussit à cacher son identité féminine jusqu'à l'arrivée de l'*Étoile* à Tahiti, l'île de Cythère, le 28 mai 1768. « M. de Commerson étoit descendu à terre avec Baré qui le suivoit dans toutes ses herborisations, portoit armes, provisions de bouche, cahiers de plantes avec un courage et une force qui lui avoient mérité de notre botaniste le nom de sa bête de somme. À peine le domestique est-il sur le rivage que les Cythériens l'entourent, crient que c'est une femme et veulent lui bien faire les honneurs de l'isle. Il fallut que l'officier de garde vint le dégager ».
- 32 L'histoire est édifiante à plus d'un titre. Les Tahitiens, moins inhibés par l'identité que créent en Occident les apparences costumées du genre, surent faire preuve de plus de perspicacité que les marins européens ; malgré les soupçons de quelques-uns et l'effrayante promiscuité des navires anciens, Jeanne Baré avait su berner ses compatriotes, et cela pour deux raisons au moins. Elle savait trimer comme un vrai valet les seins étroitement bandés, mais surtout elle appartenait à une société, celle d'Ancien Régime, qui croyait en la coïncidence de l'être et du paraître et affirmait que « l'habit fait le moine », « la femme se reconnaît à sa cotte » et « le chapeau commande la coiffe ». Interrogée par Bougainville, Jeanne Baré sut d'ailleurs toucher ce dernier en lui confiant les raisons – les plus avouables ? – de son embarquement : « née en Bourgogne et orpheline, la perte d'un procès l'avoit réduite dans la misère, [...] elle avoit pris le parti de déguiser son sexe [...], au reste, elle savoit en s'embarquant qu'il étoit question de faire le tour du monde et que ce voyage avoit piqué sa curiosité ». Bougainville avoue lui-même son admiration et demande l'indulgence de la Cour pour cette « sage » personne de 25 ans, qui n'est « ni laide ni jolie ». Contrairement à Commerson ignominieusement débarqué avant la fin de la circumnavigation, Baré fit, si l'on peut dire, une bonne fin :

mariée à un officier en garnison à l'île de France, elle bénéficia sur ses vieux jours d'une pension royale de 200 livres<sup>57</sup>. Sans doute que, comme le « chevalier » Baltazar et les centaines de femmes-soldats qui se sont enrôlées dans les armées européennes dès l'Ancien Régime, « elle se figuroit qu'un puissant sujet d'amour, d'intérêt ou de gloire l'avoit obligée à ce déguisement » et pouvait la justifier aux yeux de tous comme à ses propres yeux<sup>58</sup>.

- 33 L'amour, la quête d'un gagne-pain et le goût, peut-être accessoire, de l'aventure font les bonnes soldates. Plus que leur nombre, à jamais inconnaissable mais dont de nombreuses études montre(ro)nt l'importance<sup>59</sup>, la capacité de ces transvesties à assumer des fonctions et des rôles d'hommes émerveille durablement. Les femmes peuvent tout, les pires misogynes l'ont pleinement démontré, et les historiennes de l'Ancien régime n'ont pas de mal à le prouver malgré le poids d'interdits multiples y compris dans le champ économique : les voyageurs ont souvent rencontré des tireuses de charrues, de bacs ou de soufflets de forge<sup>60</sup>. Mais il y a loin de ces activités professionnelles nées du besoin, à la décision de *passer* durablement pour un homme et d'y réussir. Importe davantage que la nécessité (sporadique mais fréquente) du camouflage, la reconnaissance de l'autre en soi, ce soi véritable refusé par les attributions données à la naissance mais intimement vécu et reconnu et que facilitent parfois (et parfois seulement) des traits physiques. Sans doute faut-il relire avec plus d'attention certains épisodes occultés par la plupart des récits et bien sûr par les plaidoyers des intéressées : que penser en effet des accusations de viol dont plusieurs seraient les auteures ? Reconnue « médicalement » incapable d'un tel crime, la Vendéenne Renée Bordereau dite Langevin est innocentée, tout comme la républicaine Thérèse Figueur et quelques autres soldates de France et d'ailleurs<sup>61</sup>. Ne peut-on imaginer cependant que certaines d'entre elles ont effectivement tenté de réaliser leur vraie « nature », celle de femmes amoureuses des femmes et ne pouvant encore le dire (le faire ?) qu'en habit d'homme ? L'expression d'un autre « genre »<sup>62</sup> ?
- 34 S'habiller en homme quand on est femme sous l'Ancien Régime, est encore moins qu'aujourd'hui un acte anodin : cette décision sacrilège ne relève pas du déguisement, elle est sans doute de l'ordre d'une trans-figuration proprement méta-physique.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Anonymes,

- *Cinq siècles*, 1973 : *Cinq siècles d'imagerie française. Musée des Arts et Traditions populaires*, Paris, RMN, ill.

- *Histoire*, 1703 : *Histoire de la Dragone, contenant les actions militaires et les aventures de Geneviève Prémoy, sous le nom du chevalier Baltazar*, Paris, Auroy, ill.

- *Journal*, 1990 : *Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*, éd. par Colette Beaune, Paris, Livre de Poche.

- *Mirouer*, 1840 : *Mirouer des femmes vertueuses (1546)*, réed. Paris, Crapelet.

- *Relation*, 1872 : *Relation du voyage des dames religieuses ursulines de Rouen, à la Nouvelle-Orléans (1728)*, Paris, Maisonneuve.
- *Secte*, 1952 : *La Secte des Anandrynes. Confession de Mademoiselle Sapho (1784)*, Paris, Briffaut.
- *Traité*s, 1986 : *Les Traité*s antiféministes au XVIII<sup>e</sup> siècle, reed. Genève, Slatkine.
- ABBOTT Carmeta, 1993, « The Portrait as text : Two Depictions of Madame de Saint-Balmon (1607-1660) », *Atlantis. Revue d'études sur les femmes*, XIX/1, pp. 126-133.
- ABRANTES Laure d', 1967, *Mémoires*, Paris, Bonnot.
- ACKROYD Peter, 1979, *Dressing up. Transvestism and Drag : the History of an Obsession*, New-York, Simon & Schuster, ill.
- ALLEMAGNE Henri d', 1932, *Les Saints-simoniens*, Paris, Grund, ill.
- AMBROISE de Milan, 1971, *Traité sur l'Évangile de Luc*, ed. et trad. par dom G. Tisset, Paris, Cerf.
- BARTHES Roland, 1957, « Histoire et sociologie du vêtement », *Annales E.S.C.*, n° 3, pp. 430-441.
- BAUDOUIN dr Marcel, 1932, *Le Maraichinage, coutume du pays de Monts, Vendée (1904)*, Paris, 5<sup>e</sup> éd., ill.
- BEAUMONT-MAILLET Laure, 1984, *La Guerre des sexes*, Paris, Albin Michel, ill.
- BELKAÏD Leyla, 1998, *Algéroises. Histoires d'un costume méditerranéen*, Aix, Edisud, ill.
- BERNARDIN de SAINT-PIERRE Jacques-Henri-Bernardin, 1984, *Paul et Virginie (1788)*, Paris, Livre de Poche, ill.
- BERRIAN William rev., 1821, *Travels in France and Italy in 1817 and 1818*, New York, Swords.
- BIBLE, 1961, *La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'École biblique de Jérusalem*, Paris, Cerf.
- BOLOGNE Jean-Claude, 1986, *Histoire de la pudeur*, Paris, Olivier Orban.
- BORDEREAU Renée, 1814, *Mémoires touchant sa vie militaire dans la Vendée*, Paris, Michaud, ill.
- BRIQUET Fortunée, 1804, *Dictionnaire historique, littéraire et bibliographique des Françaises et des étangères naturalisées en France, connues par leurs écrits [...]*, Paris, Gillé.
- BRUNO le père, 1942, *La belle Acarie, bienheureuse Marie de l'Incarnation*, Paris, Desclée.
- BULLOUGH Vern et Bonnie, 1993, *Cross dressing, sex and gender*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, ill.
- BUREAU Pierre, 1995, « La dispute pour la culotte. Variations littéraires et iconographiques d'un thème profane (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *Médiévales*, n° 29, pp. 105-130, ill.
- BUTLER Judith, 1990, *Gender Trouble. Feminism and the subversion of identity*, New York, Routledge.
- CASTLE Terry, 1986, *Masquerade and Civilization. The Carnavalesque in Eighteenth Century English Culture and Fiction*, Stanford, Stanford University Press.
- CERE Emile, 1894, *Madame Sans-Gêne et les femmes-soldats, 1792-1815*, Paris, Plon.
- CHALLE Robert, 1996, *Mémoires (1716)*, Genève, Droz.
- CHARDIN Jean, 1711, *Voyages [...] en Perse, et autres lieux de l'Orient*, Amsterdam, de Lorme.
- CRADOCK madame, 1896, *Journal. Voyage en France (1783-1786)*, Paris, Perrin.
- CUENIN Micheline, 1987, « La Femme et la guerre (1516-1660) », *Biblio* 17, n°36, pp. 291-323.

- CUENIN Micheline, 1992, *La Dernière des Amazones. Madame de Saint-Baslemont*, Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- CUNNINGTON Phillis, 1965, *Children's costume in England From the Fourteenth to the end of the Nineteenth Century*, Londres, Black, ill.
- DEKKER Rudolf M. and POL Lotte van de, 1989a, *The Tradition of female transvestism in early Modern Europe*, Basingstoke, Macmillan Press, ill.
- 1989b, « Republican Heroines : cross-dressing women in the French revolutionary armies », *History of European Ideas*, n° 10/3, pp. 353-363, ill.
- DELAPORTE Yves, 1980, « Le signe vestimentaire », *L'Homme*, n° 20/3, pp. 109-142.
- DELAPORTE Yves, 1984, « Perspectives méthodologiques et théoriques dans l'étude du vêtement », *L'Ethnographie*, n° spécial : « Vêtement et sociétés 2 », pp. 33-60.
- DESLANDRES Yvonne, 1976, *Le Costume image de l'homme*, Paris, Albin Michel, ill.
- DELPECH François, 1995, « Muger hay en la guerra : remarques sur l'exemplaire et curieuse carrière d'une guerrière travestie, Juliana de los Cobos », in A. Redondo ed., *Relations entre hommes et femmes en Espagne aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 53-65.
- DES PERIERS Bonaventure, s. d., *Contes ou Nouvelles Récréations et Joyeux Devis (1558)*, Paris, Garnier.
- DOUTHWAITE Julia, 1992, *Exotic Women. Literary heroines and cultural strategies in Ancien Regime France*, Philadelphie, Univ. of Pennsylvania Press.
- DUBY Georges et Andrée, 1973, *Les Procès de Jeanne d'Arc*, Paris, Gallimard « Archives », ill.
- DUFAY Pierre, 1928, « Tableaux des mœurs du temps », in J. Grand-Carteret, *L'Histoire, la Vie, les Mœurs et la Curiosité*, Paris, la Curiosité, t. IV, pp. 213-226.
- DUFOUR Antoine, 1970, *Les Vies des femmes célèbres (vers 1504)*, Genève, Droz.
- DUFFY Michael, 1986, *The Englishman and the Foreigner*, Cambridge, Chadwick, ill.
- DUHET Paule-Marie, 1971, *Les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Julliard.
- DUSSOURD Henriette, 1987, *Jeanne Baret (1740-1816) première femme autour du monde*, Moulins, Pottier.
- ERAUSO Catalina de, 1991, *La Nonne Soldat (1624)*, trad. par José-Maria de Heredia, Paris, la Différence.
- ERNECOURT Alberte-Barbe d', marquise de Saint-Balmon, 1995, *Les Jumeaux martyrs (1650)*, Genève, Droz.
- ESTIENNE Henri, 1584, *Introduction au traité de la conformité des merveilles [...] 1607*, Paris, s. n.
- FADERMAN Lilian, 1985, *Surpassing the love of men (1981)*, Londres, The Women's Press.
- FAUCHERIE Pierre, 1972, *La destinée de la femme dans le roman européen du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lille, P.U.Lille.
- FEINBERG Leslie, 1996, *Transgender Warriors. Making history from Joan of Arc to Dennis Rodman*, Boston, Beacon Press, ill.
- FIGUEUR Thérèse et Saint-Germain Leduc, 1842, *Les Campagnes de mlle Thérèse Figueur, aujourd'hui Madame Veuve Sutter, ex-dragon aux 15<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> régiments de 1793 à 1815*, Paris, Dauvin.
- FISCHER Gayle V., 1997, « *Pantalets and Turkish Trousers : designing Freedom in the Mid-Nineteenth Century United States* », *Feminist Studies*, vol. 23/1, pp. 110-140, ill.

- FURETIERE abbé Antoine, 1690, *Dictionnaire universel*, La Haye, Arnout & Reinier.
- GAGNON Louise, 1992, *L'Apparition des modes enfantines au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche, ill.
- GARBER Marjorie, 1992, *Vested Interests. Cross-dressing and cultural anxiety*, New-York, Harper Collins, ill.
- GAUTHIER madame de, 1787, *Lettres [...] dans son voyage aux eaux de Barèges*, Bruxelles, s.n.
- GELBART Nina Rattner, 1987, *Feminine and Opposition Journalism in Old regime France. Le « Journal des Dames »*, Berkeley, University of California Press.
- GENLIS Stéphanie-Félicité de, 1878, *Mémoires (1746-1800)*, Paris, Didot.
- GERBAUX F., 1920, « Les femmes soldats pendant la Révolution », *La Révolution française*, pp. 47-61.
- GRAN-AYMERIC Eve et Jean, 1978, *Jane Dieulafoy, une vie d'homme*, Paris, Perrin, ill.
- GRAND-CARTERET John, s.d. (1899), *La Femme en Culotte*, Paris, Flammarion, ill. ; rééd. Paris, Côté-Femmes, 1993.
- GRAND-CARTERET John, 1928, « La mode et les modes », *L'Histoire, la Vie, les Mœurs et la Curiosité*, Paris, la Curiosité, t. V, pp. 190-202, ill.
- GREENHILL Pauline, 1997, « *The Handsome Cabin Boy : Cross-Dressing Ballads, Sexualities, and Gendered Meanings* », in Pauline Greenhill et Diane Tye, *Undisciplined Women. Tradition and Culture in Canada*, Montreal, McGill University Press, pp. 113-130.
- GUYON abbé, 1740, *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, Paris, s. n.
- HACKER Hanna, 1998, *Gewalt ist : keine Frau*, Königstein, Helmer, ill.
- HARMAND A., 1929, *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure*, Paris, s.n., ill.
- HAULOTTE Edgar, 1966, *Symbolique du vêtement selon la Bible*, Paris, Aubier, ill.
- HOLLANDER Anne, 1994, *Sex and Suits. The evolution of modern dress*, New York, Kodansha, ill.
- HOUBRE Gabrielle, 1997, *La Discipline de l'amour. L'éducation des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, ill.
- HOUBRE Gabrielle, 1998, « L'âge des amazones », in M. Hecquet éd., *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Arras, Artois Presses Université, pp. 85-99.
- IKEGAMI Robin, 1997, « Femmes-hommes, She-Bishops, and Hyenas in Petticoats : Women Reformers and Gender Treason, 1789-1830 », *Women's Studies*, pp. 223-239.
- JOHNSON capitaine Charles, 1967, *Histoire des pirates anglais [...]*, trad., Paris, Librairie commerciale et artistique, ill.
- JURATIC Sabine et PELLEGRIN Nicole, 1994, « Femmes, villes et travail en France dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Histoire, économie et société*, 3<sup>e</sup> trim., pp. 477-500.
- LA CURNE de SAINTE-PALAYE Jean-Baptiste, 1882, *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, Niort-Paris, Favre-Champion.
- LA GUETTE madame de, 1982, *Mémoires, 1613-1676 (1681)*, Paris, Mercure de France.
- LA MOTHE LE VAYER François de, 1756, « Des Habits et de leurs modes différentes » (vers 1650) in *Œuvres*, rééd. Dresde, s.n.
- LEJEUNE le père, 1972, « De la diversité des actions et des façons de faire des Français et des sauvages », in *Relations des Jésuites*, Montréal, Éditions du Jour, vol. V.

- LEROY Alexandre, 1803, « Beaux-Arts.- Suite de l'examen du Salon [...] statue représentant Jeanne d'Arc, faite par Gois fils », *La Décade philosophique*, 20 vendémiaire an XI, pp. 109-113.
- LEVI-STRAUSS Claude, 1983, « Histoire et ethnologie », *Annales E.S.C.*, 38/6, pp. 1217-1231.
- LEVITT Sarah, 1993, « From Mrs Bloomer to the Bloomer : The Social Significance of the Nineteenth-Century English Dress Reform Movement », *Textile History*, n° 24/1, pp. 27-37, ill.
- LOCATELLI Sébastien, 1905, *Voyage en France (1664-1665)*, Paris, Picard.
- LORYOT François le père, 1614, *Les Fleurs des secretz moraux sur les passions du cœur humain*, Paris, Desmar.
- LOUGH John, 1979, « Women in Mercier's *Tableau de Paris* », in *Women and Society in XVIIIth century France*, Londres, pp. 100-127.
- LOYER le père Godefroy, 1935, *Relation du voyage du royaume de Côte d'Or, país de Guinée en Afrique (Paris, 1714)*, in Paul Roussier, *L'Établissement d'Issigny*, Paris, Larose, pp. 110-235, ill.
- LYONNET Henry, 1928, « Le culte de Jeanne d'Arc au XIX<sup>e</sup> siècle », in J. Grand-Carteret, *L'Histoire, la Vie, les Mœurs et la Curiosité*, Paris, La Curiosité, t. V, pp. 213-218, ill.
- MACLEAN Charles, 1804, *An Excursion in France [...] 1801-1802*, Londres, s.n.
- MACLEAN Ian, 1977, *Woman Triumphant. Feminism in French Literature, 1610-1652*, Oxford, Oxford University Press, ill.
- MARAND-FOUQUET Catherine, 1989, *La Femme au temps de la Révolution*, Paris, Stock, ill.
- MARCHAND Suzanne, 1997, *Rouge à lèvres et pantalon. Des pratiques esthétiques féminines controversées au Québec, 1920-1939*, Montréal, Hurtubise, ill.
- MAERTENS Jean-Thierry, 1978, *Ritologiques 4. Dans la peau des autres*, Paris, Aubier.
- MARIN Louis, 1989, « Le sexe ni vrai ni faux ou Hermaphrodite saisi par le neutre », *Traverses*, n° 47, pp. 90-97.
- MATTHEWS-GRIECO Sara, 1991, *Ange ou diablesse. La représentation de la femme au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, ill.
- MEDEL Mme de, 1931, « Correspondance, 1770-1789 », *Archives historiques du Poitou*, pp. 1-166.
- MEHMED Efendi, 1981, *Le Paradis des infidèles*, Paris, Maspero.
- MENESTRIER le père Claude-François, 1669, *Traité des tournois*, Lyon, Muguet, ill.
- MIDDLETON Dorothy, 1982, *Victorian Lady Travellers (1965)*, Chicago, Academy Chicago.
- MIRBEAU Octave, 1991, *L'abbé Jules (1888)*, Paris, Mille pages.
- MILRAN-MARLIN François, 1792, *Petite histoire de France [...] recueil de lettres de voyages*, Paris, Garnerey.
- MORE Thomas, 1965, *L'Utopie (1518)*, Paris, Poche-Club.
- NOIROT Claude, 1826, *L'Origine des masques [...] 1609*, ed. par C. Leber, Paris, Collection des meilleures dissertations, t. IX, pp. 5-139.
- PELLEGRIN Nicole, 1989, *Les Vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires françaises, 1770-1800*, Aix, Alinéa, ill.
- PELLEGRIN Nicole, 1991, « L'uniforme de la santé : les médecins et la réforme de la santé », *Dix-huitième siècle*, pp. 129-140.

- PELEGRIN Nicole, 1993, « Le vêtement comme fait social total », in C. Charle ed., *Histoire sociale, histoire globale ?*, Paris, EHESS, pp. 81-94.
- PERROT Philippe, 1981, *Les Dessus et les dessous de la bourgeoisie. Une histoire du vêtement au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, ill.
- PETITFRERE Claude, 1981, *Les Vendéens d'Anjou*, Paris, Gallimard.
- PISAN Christine de, 1977, *Le Ditié de Jeanne d'Arc (1429)*, ed. par A. Kennedy et K. Varty, Oxford, SSMLL.
- PLATTER Félix et Thomas, 1892, *Félix et Thomas Platter à Montpellier (1552-1559 et 1595-1599). Notes de voyage de deux étudiants bâlois*, Montpellier, Coulet.
- PONTAS abbé, 1771, *Abrégé du dictionnaire des cas de conscience*, Paris, Libraires Associés.
- REMUSAT Charles de, 1958, *Mémoires de ma vie*, Paris, Plon.
- REYNES Geneviève, 1983, *L'Abbé de Choisy*, Paris, Presses de la Renaissance.
- RICHER Edmond, 1911, *Histoire de la Pucelle d'Orléans (manuscrit vers 1630)*, Paris, s. n.
- RICHER François, 1995, *Le Procès d'Angélique de la Motte, religieuse prétendue hermaphrodite (1785)*, rééd. Poitiers, Le Paréiasaure théromorphe.
- RIGBY dr., 1910, *Lettres*, Paris, Nouvelle Librairie Nationale.
- ROBERTS Diane, 1994, *The Myth of Aunt Jemina. Representations of Race and Region*, London, Routledge.
- ROCHE Daniel, 1989, *La Culture des apparences. Une histoire du vêtement, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles* Paris, Fayard, ill.
- ROSE Clare, 1989, *Children's Clothes Since 1850*, Londres, Batsford, ill.
- ROSE Mary Beth, 1980, *The Expense of Spirit*, Ithaca, Cornell University Press.
- SAMUEL Pierre, 1975, *Amazones, guerrières et gaillardes*, Bruxelles, Complexe.
- SAND George, 1985, *Correspondance. t. XX*, Paris, Garnier.
- SAND George, 1988, *Gabriel (1839)*, préface de Janis Glasgow, Paris, Des femmes.
- SAND George, 1971, *Œuvres autobiographiques*, Paris, Gallimard, La Pléiade.
- SCUDERY Madeleine de, 1878, *Un tournoi de trois pucelles en l'honneur de Jeanne d'Arc. Lettres inédites de Conrart, Mlle de Scudéry et Mlle de Moulin*, Paris, Picard.
- SCHULENBURG Jane, 1986, « The Heroics of Virginity. Brides of Christ and Sacrificial Mutilation » in Mary Beth Rose, *Women in the Middle Ages and the Renaissance*, Syracuse University Press, pp. 29-72.
- SIMIOT Pierre, 1980, « L'énigme du chevalier de Morsan », *L'Histoire*, n° 27, pp. 114-120.
- SOLE Jacques, 1969, « Passion charnelle et société urbaine d'Ancien Régime : amour véral, amour libre et amour fou à Grenoble au milieu du règne de Louis XIV », *Annales de la Faculté des Lettres de Nice*, n° IX-X, pp. 211-232.
- SORBIER Françoise du, 1984, « Quelques femmes travesties au XVIII<sup>e</sup> siècle », in *Conformité et déviance. L'Angleterre des Tudors à la Régence*, Lille, PUL, pp. 83-94.
- SOREL Charles, 1979, *Histoire comique de Francion (1626)*, Paris, GF.
- STEIN Gertrude, 1981, *Trois vies (1905)*, Paris, Gallimard.

- STOCKER Margarita, 1998, *Judith Sexual Warrior. Women and Power in Western Culture*, New Haven, Yale U. P., ill.
- TAILLEMITE Etienne, 1977, *Bougainville et ses compagnons autour du monde (1766-1769)*, Paris, Imprimerie nationale, ill.
- THERY Chantal, 1996, « L'Amazone céleste, héroïne de la Nouvelle-France », *Les Cahiers du Griffon*, n° spécial : « Âmes fortes, esprits libres », pp. 77-90.
- THEVET André, 1584, *Vrais Pourtraicts et vies des hommes illustres*, Paris, Kervert, ill.
- THICKNESSE Philip, 1777, *A Year's Journey through France and part of Spain*, Dublin, Williams.
- THOMAS d'AQUIN, 1963, *Summa Theologiæ. III : Secunda secundæ*, Madrid, Biblioteca de Autores Cristianos.
- THUILLIER Guy, 1977, *Pour une histoire du quotidien au XIX<sup>e</sup> siècle en Nivernais*, Paris, Mouton.
- TISSERON Serge et Yolande, 1987, *L'Érotisme du toucher des textiles*, Paris, Garamont.
- TRAUB Valerie, 1991, « The Ambiguities of "lesbian" Viewing Pleasure : The (Dis)articulations of *Black Widow* », in J. Epstein and K. Straub eds., *Body Guards. The Cultural Politics of Gender Ambiguity*, New York, Routledge, pp. 305-328.
- TRISTAN Flora, 1978, *Promenades dans Londres (1840)*, Paris, Maspero.
- VELAY-VALLANTIN Catherine, 1992, *La Fille en garçon*, Carcassonne, Garae.
- VERNON le père Jean-Marie, 1873, *L'Amazone chrétienne ou les Aventures de Mme de Saint-Balmon (1678)*, Paris, de Soye.
- VIGARELLO Georges, 1978, *Le Corps redressé*, Paris, Delarge, ill.
- VINCHANT François, 1897, *Voyage en France et en Italie du 16 septembre 1609 au 18 février 1610*, Bruxelles, Société générale d'imprimerie.
- VOILQUIN Suzanne, 1978, *Souvenirs d'une fille du peuple*, Paris, Maspéro.
- VAN DER CRUYSSSE Dirk, 1995, *L'Abbé de Choisy, androgyne et mandarin*, Paris, Fayard.
- VERMEYLEN Pierre, 1984, *Les Idées politiques et sociales de George Sand*, Bruxelles, Université libre.
- VINKEN Barbara, 1999, « Transvesty-Travesty : Fashion and Gender », *Fashion Theory*, n° 3/1, pp. 33-50.
- VIVES Juan Luis, 1891, *Livre de l'Institution de la Femme Chrestienne (1523, trad. 1542)*, Le Havre, Lemale.
- WARNER Marina, 1981, *Joan of Arc. The Image of Female Heroism*, New York, Knopf, ill.
- WEBB Wilfred Mark, 1912, *The Heritage of Dress*, Londres, s. n., ill.

## NOTES

1. Marin 1989 ; Butler 1990 ; Traub 1991 (cinéphilie et pluralité des plaisirs érotiques).
2. Butler 1990, Bonnet 1981 et 1995, Faderman 1981.
3. Barthes 1957, Delaporte 1980 et 1984, Pellegrin 1993.
4. Je préfère ce mot, qui est une traduction littérale de l'anglais *transvestism*, à « travestissement transgenre ». En vieux français la forme adjectivale « transvesty » est attestée jusqu'au XVII<sup>e</sup> (La Curne 1882, t. X : 83) et « transvestisme » est employé sans

complexe par l'anthropologue Jean-Thierry Maertens (1978 : 132). Sur les problèmes de vocabulaire (comment traduire élégamment et précisément *cross-dressing* ?), voir l'introduction à ce numéro et la nécessaire déconstruction de nos lexiques à laquelle nous invite ici même Marie-Hélène Bourcier.

5. Ce « mieux » existe déjà sous forme de nombreux ouvrages en anglais et en allemand (Dekker 1989a ; Garber 1992 ; Hacker 1998), mais en attendant la publication de la thèse de Sylvie Steinberg (*Le Travestissement en France à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Recherches sur la différence des sexes*, EHESS, 1999), ce numéro de *Clio* est la première tentative francophone pour aborder ces questions d'un point de vue non anecdotique. Ma présentation ne vise qu'à évoquer quelques sources et à poser les jalons d'une enquête qui reste à achever.

6. Pellegrin 1989, Roche 1989.

7. Stein 1981 : 11.

8. Haulotte 1966 : 161-166.

9. *Ibid.* : 165 ; Bible 1961 : 197, 1519-1520.

10. Par exemple le commentaire par Ambroise de Milan du chapitre 4 verset 13 de l'*Épître aux Éphésiens* ; la virilité comme corps parfait est accessible aux vraies croyantes (Ambroise 1971 : 209).

11. « Signes d'une impureté monstrueuse, et impiété la plus excécrable » (Noirot 1826 : 97 ; orthographe modernisée). Un « cinæde » est un débauché « contre-nature ».

12. Vives : 73 (ces dernières lignes du chapitre sur les habillements – « Des aornemens » – ressemblent à une arrière-pensée quasi inutile). Les utopistes du XIX<sup>e</sup>, et déjà Thomas More, ne peuvent penser que femmes et hommes ne soient pas distingués par leur vêtement (More 1965 : 87 ; Allemagne 1930 ; Levitt 1993 : 27-37 ; Hollander 1994 : 53, 131-133 ; Fischer 1997 : 113-117).

13. *Journal* 1990 : 431.

14. La Mothe Le Vayer 1756, t. II : 104 ; Lejeune 1972 : 296.

15. Chardin 1711, t. 2 : 280 et planche de costumes où figure une femme voilée à califourchon sur un cheval ; Douthwaite 1992 : 82-83. A Paris sous la Régence, des Turcs sont pris pour des filles (Mehmed 1981 : 210) ; inversement les réformistes du costume au XIX<sup>e</sup> siècle (y compris miss Bloomer) imaginent pour les femmes des tenues mi-modernistes mi-rétrogrades qui associent robe et pantalon bouffant à la manière turque (Fischer 1997 ; Grand-Carteret 1899, frontispice : cf. figure 1). Le vêtement turc masculin est choisi spontanément par Suzanne Voilquin (alors en Egypte) et Flora Tristan (en Angleterre) pour pénétrer des lieux masculins ségrégués (Voilquin 1975 : 263, 270, 322, 347 ; Tristan 1978 : 104-109). Sur le *sarouel* des Algériennes, voir Belkaïd 1998.

16. Voir l'article de Frédérique Villemur dans ce numéro, et Schulenburg 1986 : 69. Parmi les tactiques de défense de leur virginité employées par les nonnes médiévales, figurent l'automutilation, la folie et les maladies, feintes ou non, et le port d'habits masculins.

17. On peut citer entre autres (recension en cours) Scudéry 1878 : 22-33 (lettre de 1646), Voilquin 1978 : 124 (exergue de *La Femme libre*) ; Sand 1971 : 833, 972, 1429, et 1985 : 293, 297, 606 (souvenirs d'enfance et lettres de 1867). Voir aussi Lyonnet 1928 : 213-218 et, encore aujourd'hui, Feinberg, 1996 : 31-37.

18. Voir dans ce numéro les analyses de Frédérique Villemur ; voir aussi Warner 1981, Duby 1973, Harmand 1929, *Journal* 1990 : 257, 265 sq., 282, 292 sq., 397 et Lyonnet 1928 : 213-218.

19. Richer 1911, *passim* et 272-273 ; Barry 1660 : 525 ; Vernon 1873 (1678) : 136 ; Guyon 1740 : CXLIII, etc.

20. Pisan 1977 : 34 ; Dufour 1970 : 165 ; *Mirouer* 1840, f° B II et C III ; Vinchant 1897 : 208.
21. Thevet 1584 : 279 (voir figure 2 ; deux autres femmes y font l'objet d'un « portrait » : Artémise et Sapho). La drôlerie de cette imagerie ne doit pas faire oublier une difficulté propre à toutes les représentations des femmes qui ont su se faire passer pour des hommes : comment dévoiler leur sexe et la réussite de leur camouflage ? Souvent c'est une ombre légère qui en suggérant le renflement d'un sein, dénonce une féminité par ailleurs totalement occultée sur la plupart des portraits de soldates comme Catalina de Erauso, le chevalier Balthazar (alias Geneviève Prémoy) ou les femmes-pirates chères à Defoe (Erauso 1991, couverture ; *Histoire*, 1703, frontispice ; Johnson 1967 : 192 et 213). Dans le cas de la Pucelle, presque d'emblée mythifiée comme femme reconnue femme, un critique d'art déclare qu'il faut « que l'on devine l'armure sous le jupon et le nud sous l'armure » (Leroy 1803 : 113).
22. Calderon, *La Vie est un songe* (1634-5), trad. de Bernard Sesé, Paris, GF, 1992 : 220 (III, v. 2725-2727) : « monstre composé d'une double substance, / parée comme une femme, / je suis armée comme un homme pourtant ». Le père Vernon en 1678 est obligé de dire que « Judith, Débora et la Pucelle d'Orléans n'ont point été des monstres » (Vernon 1873 : 136).
23. Pontas 1771, t. I : 843 ; Thomas d'Aquin 1963 : 979.
24. Au moins francophone (sur les affres du clergé québécois : Marchand 1997 : 102-103).
25. Folie sainte ou maléfique (Bruno 1942 : 433 : ensorcelée, Marthe Brossier, en 1596, se coupe les cheveux et prend habit d'homme).
26. Question controversée vu le petit nombre de cas connus et la diversité des situations socio-professionnelles envisagées : le XVI<sup>e</sup> siècle français a brûlé vive une « vigneron » mariée à une autre femme (Estienne 1607 : 89) ; aux Pays-bas, les peines encourues au XVIII<sup>e</sup> vont de la réprimande au fouet (Dekker 1989a : 76-79).
27. L'obscénité latente est particulièrement perceptible dans l'imagerie et ses légendes : sur une gravure anglaise de 1787, Catherine de Russie porte culotte sous sa jupe fendue et la baïonnette du Turc qu'elle affronte forme avec les grenades que jette le Singe français, une figuration explicite des organes génitaux masculins (Duffy 1986 : 268). Faute d'accusations de transvestisme, les injures conjuguent animalité et coquetterie : ainsi Mary Wollstonecraft fut déclarée « hyène en jupon » (Ikegami 1997 : 234), l'auteure de *La Case de l'oncle Tom*, « homme-Harriet » (Roberts 1994 : 60, 79-81). A noter que ce roman contient plusieurs exemples de transvestismes de tous ordres.
28. Saint-Laurent 1988 : 70. La masturbation réciproque, pratiquée par les jeunes gens de sexes différents ou non, était facilitée par cette absence de sous-vêtements et l'existence de poches latérales (voir les illustrations dans Houbre 1997 et 176-179 ; Baudouin 1932 : 49 sq.). La flagellation est le thème, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses gravures libertines et/ou politiques comme ces punitions de religieuses par des citoyennes républicaines en 1790-1791 (Dufay : 213 sq ; Pellegrin 1989 : 163).
29. Le tableau de Claude Deruet (1588-1660), *L'Air ou La Chasse de la duchesse de Lorraine*, du musée des Beaux-Arts de Chartres est reproduit dans Saint-Laurent 1988 : 70, 122 ; ce peintre nancéien est l'auteur d'un intéressant *Départ des Amazones pour la guerre* (au Metropolitan Museum de New-York) et du portrait, au Musée Historique Lorrain, de *La comtesse de Saint-Balmont*, qui combattit en habit d'homme dans la Lorraine du premier XVII<sup>e</sup> siècle et fut l'auteure d'une tragédie (Cuenin 1992, couverture ; Abbott 1993 : 126-133 ; Ernecourt 1995).
30. Sur l'apparition du système vestimentaire clos pour les hommes, voir notamment Deslandres 1976.

31. Pellegrin 1991 : 32-34 ; Saint-Laurent 1988 : 61-65, 96-99 ; Bologne 1986 : 61-64 ; Platter 1892 : 151 (Béziers 1557), 460 (Barcelone 1599). Un dictionnaire du XVII<sup>e</sup> siècle précise : « Il se faut garder des femmes qui portent le caleçon » (Furetière 1690, non paginé). L'avènement de la ballerine est parallèle à la généralisation du caleçon sur les planches à partir de Louis XV.
32. Grand-Carteret 1899 : 379.
33. *Cinq siècles* 1973 : 41, 285 ; Beaumont-Maillet 1984 ; Bureau 1995 : 105-130.
34. Van der Cruysse 1995 : 106 ; Reynes 1983 : 74 ; Cère 1894 : 221. Le transvestisme carnavalesque n'a malheureusement pas encore fait l'objet d'études historiques approfondies, contrairement aux pratiques rituelles non-européennes (Maertens 1978 : 35 sq) ; les mémoires et les récits de voyage sont nombreux à offrir des exemples de ces échanges vestimentaires burlesques (La Guette 1982 : 71 ; Cradock 1896 : 122 ; Rémusat 1958, t. I : 102, 414).
35. Débats complexes sur lequel on ne peut s'étendre ici ; voir Gubar 1981 : 483 et, à propos de Mercier, Lough 1979 : 111.
36. Grandeur reconnue jusque dans les mascarades à cheval de la Cour, mais les Amazones y sont interprétées par des hommes (Menestrier 1669 : 337-342 : carnaval 1659). Sur les « amazones » bâtisseuses du Québec, voir entre autres Théry 1996 ; sur la thématique de la femme forte et de la « femme-cavalier », Maclean 1977, Matthews-Grieco 1991 et Stocker 1998.
37. Vernon 1873 : 20, 135 sq., 258 ; à noter que la description des exploits et des habits guerriers de cette « amazone chrétienne » ne se fait qu'au chapitre 26 et après de longues justifications dont l'ordre du mari et les autorisations de divers religieux. Même embarras chez La Guette 1982 : 71, 103, 115, 117, 150. C'est avec « leur pasteur à leur tête » que les femmes de l'île bretonne de Groix, ayant pris les armes et la tenue de leurs maris mariniers, empêchent un débarquement anglais (Loyer 1935 : 123). À noter que la mort en couches est parfois rituellement assimilée à la mort au combat : les juives de Turin au XVII<sup>e</sup> sont enterrées fouet à la main et bottes éperonnées aux pieds (Locatelli 1905 : 5 : 1664).
38. Velay-Vallantin 1992. Le conte de *Marmoisan* fut publié par Marie-Jeanne L'Héritier en 1695, mais s'inscrit dans une longue lignée de traditions orales et de textes littéraires transeuropéens : Delpech 1986 et 1995 ; Greenhill 1997.  
Les figures de Jeanne d'Arc, d'Antoinette Bourignon en ermite, de *La femme Grenadier*, de madame de Saint-Baslemont et... du chevalier d'Éon, alors considéré comme biologiquement femme, sont citées par la plupart des auteurs (Briquet 1804 : 36-41, 64, 128, 299).
39. Dekker 1989, Bullough 1993, Garber 1993, Feinberg 1997, etc.
40. Vinken 1999.
41. Inversement quand les médecins lancèrent la mode des « tuyaux de modestie », les petites filles fortunées qui les portèrent devaient les abandonner le jour de leur première communion ou au moment de se marier (Saint-Laurent 1988 : 110-111). Au nom de l'hygiénisme, l'empaquetage des corps, déjà si contesté au temps des Lumières, s'est accompagné d'une critique du pantalon aussi bien masculin que féminin : au moins jusqu'à l'âge adulte, « l'air circulait sous la cloche de la jupe » (Thuillier 1977 : 58 : citation de Vacher de Lapouge ; Pellegrin 1989 : 59, 184). Sur le pantalon des petites filles, Gagnon 1992 : 88-96 ; Cunnington 1965 : 97-98 ; Rose 1989 : 75, mais aussi le témoignage de quelques grandes dames qui furent habillées en garçon dans leur jeune âge (Genlis 1878 : 14 ; Abrantès, 1967, t. 1, 148 ; Medel 1931 : 62).

42. Levi-Strauss 1983 : 1217 ; Webb 1912 : 19-29. Au XVII<sup>e</sup> siècle le passage pour un homme du bouton à l'épingle ou à l'aiguillette est synonyme de régression sociale et morale, au moins dans la fiction (Sorel 1979 : 173 et 227) ; il l'est aussi dans le rituel militaire de la dégradation (Figueur 1842 : 35).
43. Voir les discours tenus tout au long des siècles sur les tenues de cheval (amazones et tabliers de cheval) et de bicyclette (Grand-Carteret 1899, entre autres).
44. Pellegrin 1989 : 13, 174 ; *Traité*s 1986 : 91-92 (« Doléances et demandes de ces dames »). Les boutonniers masculines, surnuméraires et inversées par rapport à celles des femmes, gardent la trace persistante de leurs activités de cavaliers et de tireurs d'épée et génèrent une gestuelle particulière de réassurance virile (Maertens 1978 : 35-38).
45. Bernardin 1984 : 287 ; Des Périers s.d. : 229 ; La Guette 1982 : 146.
46. Loryot 1614 : 272-273 (réponse 3 à la question XI : « Pourquoi la femme doit garder la maison ? »).
47. Grand-Carteret 1928, t.V : 193 ; Perrot 1981 : 268-281. Sur l'inconfort de la mode, pourtant fort différente de l'Empire, voir Sand 1971 : 1079 ; Sand 1988 : 107.
48. Ne pas oublier que le port du corset ou de ses succédanés ne fut pas toujours un privilège infantile ou féminin et que par ailleurs les hommes fortunés exhibèrent leur statut et leurs revenus sur leurs tenues avec autant de faste que leurs compagnes jusqu'au retournement post-napoléonien (Vigarello 1978).
49. Sand 1971, t. I : 1079-1080 ; II : 116-120. Même jubilation chez Thérèse Figueur en 1792 (1842 : 16, 28).
50. Trop d'études oublient cet aspect fondamental du transvestisme et le fétichisme qu'il génère dans tous les cas de transgenres (Tisseron 1987 ; Vinken 1999).
51. Songeons à l'effroi qu'expriment les images et fictions de toutes sortes qui caricaturent Sand (Mirbeau 1991 : 376-377, 613-614), mais aussi aux bizarres considérations de certains critiques littéraires à l'égard de ses costumes masculins (Vermeylen 1984 : 22). Dès 1763 une journaliste, madame de Beaumer, s'habilla en homme pour aller au théâtre (Gelbart 1987 : 95), mais c'est l'exil (volontaire ou forcé) qui contraind le plus souvent à ce transvestisme Frondeuses, Huguenotes et Émigrées persécutées).
52. Et notamment « le roman dialogué » qu'est *Gabriel* en 1839 (Sand 1988 : 7-39).
53. Il existe une énorme bibliographie sur « la culture du travestissement » propre aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> et qui est un sujet en soi (voir entre autres Faucherie 1972 : 148, 323, 471, 626 ; Rose 1980 : 43-90 ; Sorbier 1984 ; Castle 1986). La chronologie des romans français de transvesties, et notamment leur prolifération pendant la Révolution, reste à étudier, de même que les rôles de théâtre bien étudiés en Angleterre seulement.
54. *Relation* 1872 : 61 ; Locatelli : 3, 142, 222 ; *Thickness* 1777, t. 2 : 5 ; Gauthier 1787 : 60, 81 ; Rigby 1910 : 120 ; Milran 1792 : 22 ; Maclean 1804 : 164 ; Berrian 1821 : 57 ; etc.
55. A. D. Vienne : G 661 (la Berry réplique par un « Va te faire foutre », aux soupçons d'un témoin ; Gauthier 1787 : 33-34 ; Solé 1969 : 222 ; Simiot 1980 ; Farge 1986 : 182 et Pellegrin (enquête en cours). Fameuse comédienne lesbienne, Mlle Raucourt rend la nuit visite à son amie, « déguisée en homme » (*Secte* 1952 : XXX).
56. Challe 1996 : 181 (les faits datent de 1681 et la jeune femme était enceinte) ; Feinberg 1997 : 87. Contrastant avec la relative commodité des tabliers et robes de cheval des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, l'inconfort de certaines tenues des voyageuses victorienne est frappant et contredit les décisions vestimentaires toute masculines d'une Jeanne Dieulafoy ou d'une Isabelle Eberhardt (Middleton 1982 : 8 ; Gran-Aymeric 1978) .

57. Taillemite 1977, t. I : 89, 105, 349-350, 443 et t. II : 101, 408, 485. L'indulgence de Bougainville n'est pas exceptionnelle : la femme-marin continue à susciter l'admiration sous Louis XVIII (Duhet 1971 : 114-117 ; Carré 1977 : 35).
58. *Histoire de la Dragone* 1703 :129. Même fierté (faussement ?) naïve pendant la Révolution chez Bordereau 1814, Figueur 1842 : 16 ; les sœurs Fernig et les pétitionnaires de la Convention sont évoquées par Marand-Fouquet (1989 : 164-166), et de nombreux historiens des années 1890-1910.
59. Dekker 1989a et 1989b : abondante bibliographie. Quête incertaine mais nécessaire, cependant les archives des armées (cf. Steinberg dans ce numéro), les procès-verbaux des assemblées nationales, les documents judiciaires sont à relire en France.
60. Juratic 1994.
61. Dekker 1989 : 64-69 ; *Histoire de la Dragone*, 1702 : 57-60, 79 ; Figueur 1842 : 47-52 ; Petitfrère 1981 : 140-141, 151. Dans d'autres cas, le déboutonnage du justaucorps suffit à disculper le/la suborneuse présumée.
62. Ce débat, fondamental et complexe, reste ouvert, et je tiens à remercier les Clotines et les ami(e)s de Poitiers, Nantes, Paris-VII, Québec et Montréal qui m'ont permis d'en offrir ici quelques éléments.

## RÉSUMÉS

Dans une société où le vêtement doit rendre visibles toutes les hiérarchies sociales, le port par les femmes de tout ou partie du costume masculin, a longtemps été considéré comme une atteinte grave aux commandements divins, avant d'être condamné par la loi civile et la morale dominante. Pour celles qui osèrent s'habiller en hommes, le transvestisme fut d'abord un moyen de survie : déguisement des persécutées et des amoureuses, habillement commode des pauvresses et des patriotes. Il leur permit aussi de rendre visibles des revendications de liberté physique, d'égalité économique et de dépassement du cadre binaire des relations de sexe. Images de subversion politique et/ou d'affirmation d'une identité sexuelle non conforme.

In a society where clothing was directly associated with sexual and social status, women wearing men's clothing were seen as transgressing divine commandment, and, later, moral and legal codes. Nevertheless, many of them dared to dress as men as a way of surviving and/or expressing their sexual preferences. For poor girls, runaways, patriots and lovers, transvestism was an opportunity to obtain physical freedom and equal pay. By not adhering to socially-defined gender roles, historic female transvestites may offer us (as they may have offered their contemporaries) images of political and sexual subversion.

## AUTEUR

### NICOLE PELLEGRIN

Historienne et anthropologue, Nicole Pellegrin est chargée de recherches à l'Institut d'histoire moderne et contemporaine du CNRS à Paris et s'occupe de formation permanente à Poitiers où elle vit. Ses travaux portent principalement sur les rôles et les fonctions des femmes dans la

France d'Ancien Régime, sur leurs pratiques corporelles et vestimentaires et sur la culture matérielle paysanne. En 1989, elle a publié *Les Vêtements de la liberté. Abécédaire des pratiques vestimentaires françaises, 1770-1800*, Aix, Alinéa. Elle a co-organisé et préparé les actes de plusieurs colloques : « Échanges et cultures textiles, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles » ; « Le mouchoir dans tous ses états » ; « Lisières et bordures », et « Veuves et veufs dans la France d'Ancien Régime », à paraître. Elle dirige la collection « Dire l'Histoire » des éditions Gorgones où elle a préfacé les *Mémoires de la marquise de Ferrières née en 1742* (Bonnes, Les Gorgones, 1998).